

Élections au Comité Technique de l'UBO du 6 décembre 2018



Votons SUD EDUCATION !

Syndicat intercatégoriel, solidaire, unitaire et démocratique, **Sud éducation** défend une Université émancipatrice permettant l'accès à toutes et tous aux savoirs et aux résultats de la recherche.

Le Comité Technique (CT) est une instance consultative sur tout ce qui concerne les conditions de travail de tous les personnels de l'UBO. L'avis du CT ne s'imposant pas à la présidence, pour SUD Éducation y siéger est un moyen d'avoir l'information nécessaire afin de alerter et construire avec vous le rapport de force !

Pour une défense collective à l'UBO

En raison d'une politique de restriction budgétaire imposée à l'UBO, des contrats sont subitement annulés ou suspendus, des personnels contractuels intégrés aux équipes sont systématiquement remplacés par de nouveaux personnels, mettant sous pression ces nouveaux collègues et les équipes qui les entourent, le nombre d'étudiant.es par groupe est augmenté, le nombre de cours est réduit.

Les laboratoires connaissent une chute importante de leurs budgets (moins 20% subitement décidé en juillet), poursuivant la course chronophage aux contrats de recherche et en conséquence le recours aux collègues précaires.

La loi ORE (dite « parcoursup ») a été imposée dans ses modalités par la Présidence contre l'avis de la plupart des départements de l'UBO.

La conduite de nos missions repose de plus en plus sur la surcharge de ses acteurs/actrices et leur bonne volonté à maintenir une qualité de service public. Face à ces attaques, et si tout ne se décide pas au niveau de l'université, **nous pouvons localement nous défendre collectivement en revendiquant de nouveaux droits et/ou en nous opposant à la politique actuelle de l'UBO.**

Nos revendications au Comité Technique de l'UBO

Droits des précaires : 1/ CDisation (à défaut de la titularisation) pour les 33% des personnels administratifs et techniques en situation de précarité ; 2/ Mêmes droits de salaires et d'ancienneté que les titulaires.

Droit des femmes : Egalité de traitement entre femme et homme sur le déroulement de carrière. Aujourd'hui à l'UBO : 73% de femmes parmi les catégories C et 20% de femmes parmi les professeures d'université (Source : *Bilan Social UBO 2016*).

Conditions de travail : Elles se dégradent par le manque de personnels et de moyens, par l'irrespect des décisions des départements par la présidence (à l'instar de Parcoursup). Nous défendons le recrutement à hauteur des besoins dans les services administratifs, équipes de recherche et équipes pédagogiques, le respect des départements dans leurs décisions.

Primes : Sud Education dénonce le système de primes (les plus hauts salaires reçoivent les plus hautes primes et ceci de façon opaque). A défaut de pouvoir abroger les primes en les intégrant aux salaires nous revendiquons : 1/ la transparence des primes locales, notamment perçues par les responsables de notre université ; 2/ pot commun de toutes les primes locales et leur répartition proportionnellement inverse au salaire pour assurer à tous et toutes un revenu minimal décent.

Promotion et évaluation : Nous dénonçons toutes les évaluations infantilisantes, notamment celles des collègues BIATOS. Toutes les promotions devraient être automatiques. Pour éviter un syndicalisme de « copinage » dans les Commissions décisionnaires, nous défendons comme seul critère de choix l'ancienneté (en âge). Nous sommes tous et toutes méritant.es.

Recherche : Nous dénonçons la baisse des moyens et leur logique d'attribution basée sur des indicateurs dits de « performance », qui entraînent une mise en concurrence délétère entre laboratoires et personnels. Il faut assurer à tous les laboratoires des moyens financiers pérennes et un recrutement de personnels permanents

Nos candidates et candidats

Nom, corps et affectation	Nom, corps et affectation
1/ H. GUYON , MCF en Psychologie, département de Psychologie	11/ S. JULIEN , IGE BAP F, UMR AMURE
2/ M. TAILLENS , MCF en Droit privé, IUT de Brest-Morlaix	12/ M. DANVEAU , ATRF contractuel, service de Reprographie
3/ N. ROUX , MCF en Sociologie, département de Sociologie	13/ E. REGNIER , MCF en Economie, département d'Economie et de Gestion
4/ H. BILLARD , MCF en Mathématiques, département de Mathématiques	14/ J. SAWTSCHUK , MCF en Aménagement de l'espace, département de Géoarchitecture
5/ G. LECOMTE-MENAHES , IGR contractuelle en sociologie, EA LABERS	15/ C. DE CET BERTIN , MCF en Droit privé, département de Droit
6/ F. POGENT , ATER en Sciences de l'Education, département des Sciences du Sport et de l'Education	16/ X. DAUVERGNE , MCF en biologie, département de Biologie
7/ P. ROUAS , PRAG en Anglais, Pôle Pierre-Jakez Hélias de Quimper	17/ I. DELAYRE , ATRF BAP J, IUT de Brest-Morlaix
8/ G. BIVIC , AI (ITA CNRS) BAP E, UMR LMBA	18 / X. LE BRUN , ATER en Anglais, département Anglais
9/ S. BIHANIC , Enseignante LRU en Espagnol, IUT de Brest-Morlaix	19/ M. DARGENTAS , MCF en Psychologie, département de Psychologie
10/ H. LE GAL , PRAG en SVT, ESPE de Bretagne, site de Rennes	20/ M. KERTOUS , MCF en Economie, département d'Economie et de Gestion